

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Jacqueline Galant, Ministre de la Fonction publique
concernant
**L'optimisation du parc immobilier du SPW
à la lumière du télétravail**

Précédemment, je vous ai interrogée sur les résultats de l'enquête relative à la fréquentation réelle des bureaux du Service Public de Wallonie à la suite du développement du télétravail. Dans votre réponse, vous m'indiquiez que la stratégie immobilière du SPW s'inscrit dans un programme opérationnel pluriannuel visant notamment la rationalisation du parc immobilier administratif et une meilleure adéquation des bâtiments aux enjeux futurs, en particulier en matière de performances énergétiques, de modularité des espaces et de proximité avec les transports en commun. Plusieurs projets de regroupement de services ont d'ailleurs déjà été réalisés ou sont en voie de finalisation.

Vous précisiez également qu'une première analyse des quatre premiers projets de regroupement faisait apparaître des taux maximums de fréquentation des bureaux oscillant entre 61 % et 72 % des agents. Dans ce contexte, la réflexion sur l'optimisation des espaces de travail se poursuit, notamment à travers l'aménagement de typologies d'espaces variées et l'examen de la possibilité d'intégrer davantage le concept de flex office.

Madame la Ministre, je souhaite faire le suivi du dossier. Qu'en est-il de la fréquentation moyenne pour l'année 2025?

Pouvez-vous préciser la méthodologie utilisée pour mesurer la fréquentation des bureaux (période d'observation, indicateurs retenus, fréquence de mesure, ...)? Disposez-vous d'une ventilation de ces taux de fréquentation par site? Ces taux de fréquentation ont-ils conduit à adapter la superficie occupée ou le nombre de postes de travail dans les bâtiments concernés? Si oui, dans quelle mesure?

La stratégie immobilière du SPW prévoit-elle, à terme, une réduction globale du nombre de postes de travail ou des surfaces administratives au regard du télétravail? Si oui, dans quelle mesure et avec quel(s) objectif(s)? Enfin, les réflexions relatives au Flex office ont-elles déjà abouti à des orientations concrètes pour les projets immobiliers à venir?

Réponse de la Ministre Galant:

[Juin 2026]

L'honorable membre trouvera ci-dessous les données relatives à la fréquentation des bâtiments qui accueillent le plus grand nombre d'agents au sein du SPW, à l'exception des bâtiments situés place Joséphine Charlotte, Chaussée de Charleroi et place de la Wallonie à Namur, ainsi que les principaux bâtiments de Mons étant donné les récents regroupements dans les bâtiments Cap Sud à Namur et Renouv'O à Mons. La fréquentation des bureaux est basée sur le pointage au mois de mars 2025.

Ces données mettent en évidence un taux moyen de fréquentation sur site compris entre 34 % et 49 %, avec des pics journaliers compris entre 47 % et 64 % des effectifs.

La présence moyenne doit être interprétée avec prudence pour plusieurs raisons:

- le calcul repose sur l'hypothèse que tous les agents ayant pointé l'ont fait durant l'intégralité des 21 jours ouvrables du mois. Or, cette hypothèse ne reflète pas complètement la réalité opérationnelle;
- les données ne tiennent pas compte des agents à l'horaire fixe qui ne pointent pas mais utilisent bien ces locaux;
- les données ne reflètent pas encore les impacts de la communication du Comité stratégie à tous les agents qui réaffirme l'obligation de présence minimale sur site équivalente à 50 % des prestations effectives.

Conformément aux informations qui lui a été communiquées l'année dernière, la stratégie immobilière des bâtiments administratifs retient aujourd'hui un ratio moyen de 20 m² bruts par collaborateur (au lieu de 40 m² précédemment). Pour rappel, l'une des ambitions de la stratégie immobilière est d'augmenter la modularité et la flexibilité des espaces administratifs (en plus d'assurer la cohérence des implantations, de favoriser le regroupement des bâtiments par Direction générale, de promouvoir la mobilité douce en rapprochant les sites des transports en commun et d'améliorer la performance énergétique). Dans chaque projet d'aménagement des espaces administratifs développés par le Département de la Gestion immobilière, une diversité d'espaces est déjà proposée pour répondre aux modes de travail actuels: espaces d'accueil, bureaux partagés, espaces collaboratifs et salles de réunions équipées, « bubbles », coins cafés ...

L'implémentation du télétravail a donné l'opportunité de pouvoir créer une organisation plus moderne des espaces et a facilité la gestion du changement vers la rationalisation des espaces de travail par agent. À ce stade, aucune démarche structurelle n'a été définie pour réduire le nombre de postes de travail ou les surfaces administratives en lien avec le télétravail. Il est important de noter que les organisations syndicales demandent que chaque agent du SPW bénéficie d'un espace de travail dédié afin de garantir une certaine stabilité ainsi que des repères personnels, dans un contexte de fonction publique en perpétuelle transformation.

Dans ce contexte multifactoriel, le SPW adopte une approche intermédiaire en matière d'organisation des espaces de travail, se situant entre un modèle pleinement flexible et un dispositif plus structuré, tout en capitalisant sur les avantages propres à chacun de ces modes d'organisation au sein des locaux. Le SPW ne réalise pas de monitoring constant du taux de présence vu la volatilité de la situation, mais il continue d'observer les évolutions pour en envisager d'éventuelles adaptations structurelles.

Il est probable que de nouvelles configurations des espaces voient le jour dans le cadre de futurs projets, tenant compte des besoins réels et génératrices d'économies supplémentaires. À cet effet, des projets pilotes intégrant un mode de travail plus flexible sont à l'étude.

TABLEAU:

Pointeuse	Place Didier (Arlon)	Tour Paradis (Liège)	Boulevard du Nord (Namur)	Crosspoint (Namur)	Cauchy (Namur)	Prince de Liège 7-15 (Liège)	Rue de l'Ecluse (Charleroi)	Wavre Einstein (Wavre)
Nombre d'agents	112	403	1.101	524	429	683	176	80
Présence maximale sur une journée	62 %	58 %	58 %	56 %	59 %	64 %	47 %	59 %
Présence moyenne par mois	49 %	41 %	43 %	37 %	37 %	44 %	34 %	36 %